

Saint-Denis, le 31/07/2025

V/Réf. : CH/25 00 37 44

Madame MIRANVILLE Vanessa
Maire de la Commune de La Possession

N/Réf. : DPE/OED/KB/VHS/DRP-amv-CD25 00 1172

92 rue Waldeck-Rochet
97419 La PossessionAffaire suivie par : Djanagane Rangama-Petchy
Tél. : (0262) 94 21 45
Email : djanagane.rangama-petchy@reunion.cci.fr**Objet : Avis sur la modification simplifiée N°2 du PLU de La Possession – Evolution d'un zonage sur le chemin Bœuf-Mort****Madame la Maire,**

Par courrier réceptionné le 22 juillet 2025, vous avez sollicité l'avis de la CCI de La Réunion, en tant que Personne Publique Associée, sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, et je vous en remercie.

Nous avons analysé les documents transmis qui ont pour objectifs de faire évoluer l'actuelle zone AUT (à urbaniser à vocation touristique) de la parcelle cadastrée AN1805 (de 4 hectares) en zone AUBpsr2 (à urbaniser à vocation résidentielle), autorisée à la suite de la décision du Tribunal Administratif de La Réunion, en date du 12/07/2022. Il est précisé que la zone AUBpsr2 est une zone située au sein du périmètre de protection rapprochée du Puits Samy hors zone critique et/ou du forage FR2

Le projet de modification du PLU prévoit l'adaptation de l'OAP "Opération d'Aménagement sur le pôle touristique des mi-pentes". Il s'agit notamment d'un complexe de loisirs et d'interprétation éco-touristique gravitant autour d'une maison d'interprétation du patrimoine qui proposerait différents services : "food court", jardins créole et lontan, parcours de santé, habitations légères de loisirs, village du métissage, château des îles, jardins éducatifs... Il pourrait également proposer des hébergements touristiques et de loisirs.

Cette nouvelle OAP mériterait d'être davantage précisée, notamment concernant la programmation commerciale et de services de proximité, ainsi que sur les modalités de mise en œuvre du projet éco-touristique. Les conditions d'articulation entre les fonctions résidentielles et touristiques, ainsi que la viabilité économique globale du projet, nécessiteraient également d'être détaillées plus amplement.

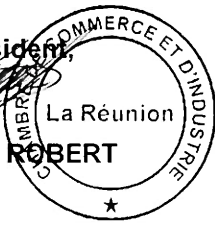
La CCI de La Réunion se tient à disposition pour accompagner le développement du tourisme local, un secteur clé de l'économie réunionnaise. Elle propose un parcours d'accompagnement personnalisé destiné aux porteurs de projets souhaitant créer, reprendre ou développer une activité touristique sur le territoire : hébergement, restauration, loisirs, services aux visiteurs, etc. Cet accompagnement peut concerner la création ou la transmission d'entreprise, l'implantation dans les zones touristiques stratégiques, l'accès à des données économiques et touristiques locales, la réalisation d'études de marché, ainsi que des conseils sur les normes ERP, la qualité d'accueil, le développement durable, la transition énergétique ou encore les démarches de labellisation

En conclusion, la CCI de La Réunion **émet un avis favorable** à la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de La Possession.

Je vous prie de croire, **Madame la Maire**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pierrick ROBERT

**ADRESSE POSTALE**5 B rue de Paris - CS 31023 - 97404 Saint-Denis Cedex
Tél : 0262 94 20 00 ■ sg-dir@reunion.cci.fr
www.reunion.cci.fr ■ N°SIREN 189 742 117 ■ Code APE 9411Z

Suivez-nous !



www.reunion.cci.fr